



Procès-verbal de la 10^e Assemblée générale annuelle 2009
Alliance numérique
15 septembre 2009, 17 heures
Hôtel Hilton Bonaventure Montréal

Les délégués suivants étaient présents :

Entreprise	Prénom	Nom
3SG -Les Services sonores Serge Gaudet	Serge	Gaudet
Artificial Mind and Movement	Martin	Walker
Association québécoise des technologies	Sylvie	Castonguay
Beenox	Dominique	Brown
Beenox	Virginie	Faucher
Bug-Tracker	Antoine	Carre
Bug-Tracker	Paquito	Hernandez
Bureau du cinéma et de la télévision du Québec	Christian	Beauchesne
Cégep de Matane	Maria-Teresa	Hillar
Collège de Bois-de-Boulogne	Michel	Murray
Consultation Tango inc.	Marc	Poulin
Cyber Génération	Stéphan	Lestage
Druide informatique inc.	André	d'Orsonnens
Educonsillium	Claude	Martel
Egzakt	Denis	Roy
Eidos - Montréal	Stéphane	D'Astous
Ellicom inc.	Hugues	Foltz
Ericsson	John	Christopher
Ernst & Young	Patrick	Jarry
Frima studio	Hugo	Morin
Fugitive Interactive	Olivier	Jasmin
Gouvernement du Canada/Industrie Canada	Pearl	Desbiens
Hexagram	Pierre	Proulx
High Road Communications	Nathalie	Bergeron
High Road Communications	Wendie	Godbout
Isabelle Marazzani Gestion conseil	Isabelle	Marazzani
Kutoka Interactive	Tanya	Claessens
Louis-Nicolas Robert, Consultant	Louis Nicolas	Robert
LVL Studio	isabelle	Sullivan
LVL Studio	Frédéric	Proulx
MAECI	Neil	Swain
Picture Start Studio	Éric	Labranche
Praized Media	Sylvain	Carle
Raymond Chabot Grant Thornton	Michel	Lefebvre
RBC Banque Royale	Anne	No Delaide
Services de cartes Desjardins	Oliver	Galante
Société des arts technologiques (SAT)	Julie	René
TECHNOCompétences	Sylvie	Gagnon
Tourisme Montréal (2 personnes)		
Ubisoft	Nathalie	Verge
Ubisoft	Cédric	Orvoine
Vecteur TI Intl. inc.	Daniel	Labonté
Ville de Montréal	France	Jobin
Wizgo	Daniel	Madore

Alliance numérique

Pierre Proulx, directeur général

Marie Claude Bernard, coordonnatrice, communications et relations publiques

Alain Lachapelle, directeur, Sommet international du jeu de Montréal

Sophie Cabana, directrice adjointe, Alliance Jeu

Sylvianne Pilon, directrice, Espace affaires

Susan Harvey, directrice, finances et administration

Isabelle Lemay, services aux membres

1. Constatation du quorum et ouverture de l'assemblée

André d'Orsonnens, président du conseil d'administration, constate le quorum. L'assemblée débute à 18 heures.

2. Accueil des observateurs

Les représentants du gouvernement et du personnel d'Alliance numérique sont accueillis à titre d'observateurs par Claude Martel, d'Educonsillium, qui est secondé par Denis Roy, d'Egzakt.

3. Nomination d'un président et d'une secrétaire d'assemblée

André d'Orsonnens est désigné président d'assemblée et souligne qu'auparavant, Alliance numérique embauchait une personne pour tenir ce rôle, alors que le président du conseil d'administration peut remplir ces fonctions et ainsi, sauver des coûts.

Nathalie Bergeron propose que Marie Claude Bernard, Alliance numérique, soit désignée secrétaire d'assemblée. Elle est secondée par Isabelle Marazzani, gestionnaire-conseil.

4. Conformité de l'avis de convocation

La conformité de l'avis de convocation est déclarée par André d'Orsonnens, président du conseil.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

André d'Orsonnens présente l'ordre du jour de cette dixième assemblée générale annuelle. Il propose deux modifications, soit l'adoption des états financiers vérifiés et la présentation d'un projet de modification des cotisations annuelles.

L'ordre du jour est proposé par Daniel Madore, Wizgo et secondé par Marc Poulin, consultant.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée des membres du 9 septembre 2008

Sur proposition de Claude Martel, Educonsillium, secondé par Tanya Claessens, Kutoka, le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2008 est adopté.

7. Présentation et dépôt des rapports annuels

7.1 Rapport du président du conseil d'administration

André d'Orsonnens insiste sur l'année 2007-2008, qui a été particulièrement difficile. Pierre Proulx est par la suite entré en poste et a fait face à une année de transition et à une permanence réduite. André d'Orsonnens souligne le travail extraordinaire de la permanence, mais aussi des bénévoles.

Il souligne aussi le changement de structure qui a dissocié les grands partenaires des membres. Cela a en a réduit le nombre, mais augmenté les commandites.

7.2 Rapport du directeur général

Pierre Proulx souligne l'apport des membres impliqués au sein des comités sectoriels. Il insiste également sur le travail de la permanence, qui, malgré une équipe réduite, a relevé le défi avec brio.

Sommet international du jeu de Montréal : assistance record avec 1 500 personnes.

Niveau financier : Pierre Proulx indique qu'Alliance numérique ne dispose d'aucune marge de manœuvre.

Hexagram s'est matérialisé cette année, mais le travail a été bien entamé l'année dernière.

André d'Orsonnens ajoute qu'une vingtaine de délégations étrangères ont été accueillies par l'Alliance, qui a également réalisé quatre missions internationales, déposé un mémoire auprès du CRTC, trouvé du financement pour Québec Interactif en Chine, en plus de faire de la représentation auprès des gouvernements. Finalement, la permanence a travaillé à la constitution d'un quatrième comité, Alliance Mobilité.

8. Présentation des états financiers vérifiés au 31 mars 2009

Michel Lefebvre, trésorier, souligne qu'Alliance numérique n'est pas étrangère à la crise financière. Malgré cela, l'organisme a un surplus cette année.

Revenus

Contributions gouvernementales : le montant a connu une baisse significative par rapport à l'an dernier puisque les gouvernements en sont à réétudier le portefeuille destiné aux associations. Alliance numérique doit maintenant déposer des propositions de projets pour être financée. La permanence a travaillé d'arrache-pied l'an dernier, mais la situation reflète l'état des marchés. Michel Lefebvre est cependant optimiste par rapport à l'année à venir.

Activité et événements

Les revenus, comparables à ceux de l'année précédente, sont attribuables en grande partie au Sommet international du jeu de Montréal. Alliance numérique a cependant participé à moins de délégations étrangères.

Commandites et cotisations

La conjoncture économique a provoqué une diminution. L'année à venir sera marquée par une planification et des approches précises pour les augmenter.

Autres revenus

Ajout d'Hexagram.

Dépenses

Diminution de la masse salariale

Honoraires professionnels : moins de sous-traitance

Diminution du loyer

9. Adoption des états financiers

Les états financiers sont adoptés par Martin Walker, Artificial Mind and Movement et secondé par Claude Martel, Educonsillium.

10. Nomination des experts comptables

La firme Samson Bélair Deloitte & Touche est proposée par Daniel Madore, Wizgo et secondée par John Christopher, Ericsson.

11. Modification aux cotisations annuelles

André d'Orsonnens présente la proposition de modification. Les tarifs actuels sont jugés trop élevés et rébarbatifs pour les petites sociétés et à l'inverse, trop peu élevés pour les grandes entreprises, qui pourraient contribuer davantage.

Alliance numérique souhaite donc introduire un nouveau palier, soit celui de travailleur autonome, à un coût de 100 \$.

Le reste de la nouvelle structure est présentée, tout en mentionnant que les membres qui ont été consultés ont tous donné leur accord.

Hugo Morin, Frima, a demandé combien de membres comptaient plus de 50 employés. André d'Orsonnens n'était pas en mesure de donner de nombre, d'autant plus qu'à l'inscription, ils n'ont pas à fournir cette information. Il suggère de le demander à l'avenir.

La modification est proposée par André d'Orsonnens, Druide, et secondé par Sylvain Carle, Praized Media.

12. Ratification des actes des administrateurs

Proposé par Claude Martel, Educonsillium et secondé par Michel Lefebvre, Raymond, Chabot, Grant Thornton.

13. Élection des administrateurs

Nathalie Bergeron, High Road Communications propose Alain Lachapelle à titre de président d'assemblée. Elle est secondée par Antoine Carre, Bug-Tracker.

Les administrateurs sont élus par acclamation et félicités par André d'Orsonnens.

14. Présentation du plan d'actions 2009-2010

Pierre Proulx affirme que ni le modèle, ni la mission ou la vision n'ont changé. Il présente par la suite l'organigramme et souligne que des contractuels se joignent à l'équipe pour soutenir les efforts entourant le SIJM.

Pour l'année à venir, il faudra mobiliser les instances gouvernementales et les sensibiliser par rapport à la formation et la main-d'œuvre.

La permanence veillera également à poursuivre ses représentations auprès du MDEIE dans le cadre d'une nouvelle politique des contenus interactifs.

Au niveau des comités sectoriels, Alliance vise à élaborer des activités ciblées et créer une activité phare par secteur.

Au niveau du comité eLearning, les activités prévues sont : eLearning, je l'adopte 5 à l'automne, les mini-conférences, ainsi qu'une démarche auprès des gouvernements pour que ceux-ci adoptent l'apprentissage en ligne.

Au niveau du comité Jeu, deux missions commerciales sont assurées : le Tokyo Game Show et GDC San Francisco. Le Sommet international du jeu de Montréal revient également les 16 et 17 novembre au Hilton Bonaventure. 2009 verra également la naissance de SPIN, un événement grand public traitant de l'industrie.

Au niveau du comité Internet, nous sommes à réaliser une étude comparative entre l'industrie du Québec et l'industrie internationale afin de déterminer nos forces et faiblesses.

Par ailleurs, le lancement du Guide des meilleures pratiques Web est prévu pour le 7 octobre. Finalement, Alliance souhaite offrir des ateliers de formation dans le cadre de Webcom.

Les accords de financements pour Alliance mobilité sont actuellement en train d'être finalisés. Le tout nouveau comité devrait être lancé à la mi-octobre. Alliance numérique vise à s'appuyer sur des entreprises internationales membres afin d'aider les plus petits joueurs à percer dans le marché.

Finalement, Alliance numérique souhaite mettre sur pied la Quinzaine du numérique qui lierait ses quatre secteurs d'activités par le biais d'un grand festival. Cela nécessitera la collaboration des membres et des comités.

15. Période des questions

Michel Murrey, Collège Bois-de-Boulogne : La cotisation du Collège passerait de 499 \$ à 1500 \$. Il s'agit d'une grosse augmentation pour une institution scolaire qui vise à former la main-d'œuvre et non faire des profits. La portion du Collège concernée par Alliance numérique représente une dizaine de professionnels, sans plus. Il serait peut-être intéressant de penser à une catégorie visant uniquement les institutions d'enseignement.

Ce à quoi André d'Orsonnens a répondu qu'Alliance y verra sans faute.

Isabelle Marazzani : Pourquoi ne pas avoir indiqué les actions prises auprès des instances gouvernementales, ainsi que la question du Fonds des médias du Canada?

Pierre Proulx : Ces actions ont été entreprises après la période couverte par le présent rapport, soit le 31 mars dernier.

Hugo Morin, Frima : J'aimerais savoir quelles actions ont été entreprises pour supporter la création de contenu original par des entreprises québécoises?

Michel Lefebvre, RCGT : Le crédit d'impôt actuel pour les titres développés en langue française est de 7,5 %. Nous sommes actuellement à prévoir des rencontres avec le gouvernement pour qu'il considère un supplément pour la création de propriétés intellectuelles au Québec, ainsi qu'une aide à l'exportation et à la commercialisation.

Hugo Morin, Frima : Quand auront lieu ces rencontres?

Pierre Proulx : Le comité jeu a délégué Olivier Jasmin au comité financement. Il nous a fait part des préoccupations du secteur. Nous allons déposer le document qui fait le lot de toutes les revendications que nous avons déposés auprès du gouvernement du Québec pour tous les secteurs. Nous rencontrerons le ministre Clément Gignac (MDEIE) sous peu.

Claude Martel, Educonsillium : Lorsque vous indiquez qu'il faut faire un lobby au niveau des gouvernements pour qu'ils deviennent de meilleurs utilisateurs de contenus numériques, j'aimerais souligner que seule leur participation pourrait doubler les revenus du secteur.

Olivier Jasmin, Fugitive Interactive : les représentants du comité jeu ont été élus. Quelle sera leur représentation au conseil d'administration?

André d'Orsonnens, Druide : C'est maintenant impossible qu'un secteur ne soit pas représenté au conseil selon nos règlements.

Pierre Proulx : Selon nos règlements, les comités sont destitués à l'assemblée générale. Il vous faut donc élire un nouveau représentant au conseil d'administration.

Isabelle Marazzani : Pourquoi ne pas présenter d'actions concernant le Fonds des médias du Canada dans le plan d'action 2009-2010?

Pierre Proulx : Nous avons travaillé ardemment au mémoire de l'Alliance interactive canadienne. Nous revendiquons le tiers de l'enveloppe pour l'industrie des contenus interactifs. Nous participerons aux représentations nationales et suivons le dossier de très près.

16. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Dominique Brown, Beenox, appuyé par Denis Roy, Egzakt, l'assemblée est levée à 19 h 10.